

## Invitation pour agréments VÉLO

Madame, Monsieur

Vous souhaitez accompagner une classe en sortie en vélo sur la voie ouverte à la circulation et apporter bénévolement votre aide à l'enseignement du vélo en encadrant un groupe d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant.

Pour cela, vous devez être agréé par l'Education Nationale. Pour avoir l'agrément il faut :

- **Vous présenter à une session « d'informations + test ».** Deux semaines avant vous devez avoir complété et remis au directeur de l'école votre demande officielle d'agrément à l'aide du formulaire « Annexe 2 » (Vous obtiendrez ce formulaire auprès du directeur).
- **Réussir un test comportant des épreuves** si possibles enchaînées : rouler lentement, slalomer, rouler sur une ligne droite, passer sur une planche à bascule et sous un obstacle, rouler en prenant diverses informations, rouler vite et freiner dans une zone...
- **Recevoir une information sur les conditions de mises en œuvre de l'activité cyclisme sur route à l'école** et comprendre votre rôle en tant que personne agréée.
- **Répondre aux exigences d'honorabilité** nécessaires à votre intervention (vérification du fichier FIJAISV -fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes - par les services administratifs de la Direction des services de l'éducation nationale).

Il vous faudra compter 3h00 sur place.

*C'est un conseiller pédagogique mission E.P.S. de circonscription et/ou du département qui font passer le test et assurent l'information, puis M le directeur académique qui validera votre agrément. Le directeur d'école sera informé de la délivrance ou non de votre agrément et vous tiendra informé. L'honorabilité est vérifiée chaque année, la compétence acquise lors de la session « d'information + test » est valable 5 ans.*

**Vous indiquerez au directeur la date choisie afin que celui-ci puisse vous inscrire à la session. Attention en l'absence d'inscription, votre participation ne pourra être possible.**

**Veuillez-vous présenter 10 mn avant. Attention, en cas de retard, la validation de la compétence ne pourra être délivrée.**  
Prévoir une tenue adaptée, un vélo, un casque, un gilet fluo et une carte d'identité

### Programmation des sessions « d'information + test » de l'agrément

DATES	HORAIRES	LIEUX	CPC EPS - accueil session
Vendredi 27 février	13h30-16h30	Inspection de Jonzac 1bis av du Général De Gaulle 17500 Jonzac	Jean-Baptiste MASSICOT
Vendredi 27 février	13h30 – 16h30	Groupe Scolaire de Villedoux 3bis rue du Marais Guyot 17230 Villedoux	Hélène BELHACHE
Mardi 3 mars	13h30-16h30	Ecole 8 bis rue de la vieille Tour 17270 Montguyon	Jean-Baptiste MASSICOT
Mardi 10 mars	9H -12H	Ecole Léo Lagrange – 17 rue du pigeonnier 17100 Saintes	Damien BILLONNEAU
Jeudi 12 mars	13H-16H	Collège du Pertuis d'Antioche 2 rue de la Libération 17310 St Pierre d'Oléron	Sophie LUNEAU-BOUILLE
Vendredi 13 mars	9H -12H	Ecole René Brunet 54 rue Chanzy 17590 Ars-en-Ré	Richard AUTEFFE
Vendredi 13 mars	13h30-16h30	Ecole élémentaire Les Courreilles 3 rue Chateaurenard 17180 Périgny	Natacha POUNIANDY
Lundi 16 mars	13h30-16h30	Ecole Primaire Jean Moulin 9 rue St Gilles 17690 Angoulins	Natacha POUNIANDY
Lundi 16 mars	9h00-12h00	Espace Colette Besson, 2 rue de Dr Maudet 17110 St Georges de didonne	Laurent RIVET
Jeudi 19 mars	9H -12H	Ecole Les Grandes Varennes Avenue les Grandes Varennes 17000 La Rochelle	Richard AUTEFFE
Vendredi 20 mars	13h30 – 16h30	Ecole Primaire de Salles-sur-mer Rue des écoles 17220 Salles-sur-mer	Laury SPOR
Mercredi 25 mars	9h00-12h00	Ecole primaire Libération 2 allée du ponton 17300 Rochefort	Magali PAIRAUT
Mercredi 25 mars	09h00-12h00	Ecole Primaire J. Lair Allée d'Aussy 17400 St Jean d'Angély	Antoine CORRE